

07.06.2026 - 11:00 Uhr

L'ATE rejette le nucléaire et défend le renouvelable

Le Conseil national examinera dès demain la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires. L'ATE Association transports et environnement rejette ce changement de cap. De nouvelles centrales nucléaires ne contribuent en rien à relever les défis actuels de la politique énergétique ; elles constituent au contraire une diversion coûteuse et risquée.

«Le Conseil national doit impérativement abandonner la voie sans issue tracée par le Conseil des États», déclare David Raedler, co-président de l'ATE Suisse. «La Suisse a besoin dès aujourd'hui d'investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et un système énergétique intelligent, et non de nouvelles centrales nucléaires – construites sur une illusion, financées à crédit et exploitées avec des risques.»

Cette décision revêt une importance particulière au regard du virage écologique nécessaire dans le domaine des transports. L'ATE s'engage en faveur d'une mobilité respectueuse du climat, qui ne dépende ni des carburants fossiles ni de l'électricité nucléaire. Là où il n'est pas possible de réduire le trafic, de l'organiser de manière plus efficace ou de le transférer systématiquement vers des modes de transport respectueux de l'environnement, l'électrification des véhicules constitue un levier important. Mais celle-ci nécessite une électricité fiable issue de sources renouvelables, combinée à une meilleure efficacité énergétique et à un développement ambitieux des réseaux.

Transition énergétique et transition des transports vont de pair

«Lever aujourd'hui l'interdiction des centrales nucléaires, c'est miser sur une technologie qui était déjà trop coûteuse hier et qui arrivera trop tard demain. Cela empêche précisément ce dont la transition énergétique a urgemment besoin: la sécurité de planification», poursuit David Raedler.

Tout porte à croire que de nouvelles centrales nucléaires ne pourraient contribuer à l'approvisionnement énergétique qu'à partir de 2050 au plus tôt. Or, d'ici là, le trafic devra depuis longtemps avoir été électrifié et réduit, conformément à la volonté populaire exprimée dans la loi sur le climat.

Pour tout complément d'informations:

- David Raedler, Co-président ATE Suisse, 079 220 45 23
- Brenda Tuosto, Membre du comité central et conseillère nationale PS/VD, 079 509 58 37
- Service médias ATE, 079 708 05 36, medias@ate.ch

L'ATE Association transports et environnement s'engage en faveur d'une politique des transports durable et une complémentarité des différents modes de transports. Forte de 85 000 membres, l'ATE est la principale association d'utilisateurs et d'utilisatrices des transports de Suisse engagée dans la mobilité durable.

Plus d'infos sur www.ate.ch

ATE Association transports et environnement
Aarberggasse 61 | Case postale | 3001 Berne
Service médias 079 708 05 36 | medias@ate.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059898/100940515> abgerufen werden.